

DESTINATAIRES : À toutes les équipes en milieux hospitaliers qui utilisent ou manipulent la pompe d'analgésie contrôlée par le patient (ACP).

EXPÉDITEURS : Marie-Soleil Lafranchise, Conseillère cadre spécialisée à la direction des soins infirmiers et de l'enseignement universitaire (DSIEU) par intérim, responsable de la POR Sécurité des pompes à perfusion

DATE : Le 26 juillet 2024

OBJET : **Modification des outils cliniques en lien avec l'utilisation des pompes d'analgésie contrôlée par le patient (ACP) Sapphire**

L'uniformisation des pompes ACP à l'hôpital Anna-Laberge a permis d'harmoniser les documents en lien avec l'utilisation de l'ACP dans les deux hôpitaux, HAL et HDS.

Ainsi l'OIPI-626 et le CLI-60414 ont été révisés afin de répondre aux besoins d'utilisation des deux établissements. Les documents seront disponibles sur l'intranet CISSMO dès le 26 juillet prochain :

- [OIPI-626 Analgésie par pompe ACP](#)
- [CLI-60414 Surveillance clinique des usagers-Anesthésie ACP](#)

Ces outils s'appliquent dans les unités des milieux hospitaliers du CISSS de la Montérégie-Ouest où il y a utilisation des pompes ACP.

À compter du 26 juillet 2024, date du déploiement, les outils cliniques anciennement en vigueur dans les anciennes composantes seront soit modifiés ou annulés.

Les gestionnaires sont responsables de retirer les outils annulés de leur milieu et de bien diffuser l'information à leurs équipes.

Annulation d'outils cliniques existants	
Secteurs	Annulation
Hôpital Anna-Laberge	CLI-60413 Surveillance clinique des usagers-Anesthésie ACP-Hôpital Anna-Laberge

Nous vous remercions de votre collaboration habituelle.

MSL